

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°09*/2026	Objet : Désignation d'un représentant siégeant pour le C.C.A.S à l'Union Départementale des CCAS et CIAS du Doubs (UDCCAS)
<u>Date de la convocation :</u> 13/05/2026 <u>Date de la séance :</u> 19/05/2026 <u>Présidence de séance :</u> Aurélie DZIERZYNSKI, Présidente <u>Secrétaire de séance :</u> M. Paul GAUTHIER (Responsable CCAS) <u>Membres en exercice :</u> 11 <u>Membres présents :</u> 7 <u>Membres absents représentés :</u> 1 <u>Membres absents non représentés :</u> 1 <u>Membres absents non excusés :</u> 2 <u>Votants :</u> 8	<u>Membres présents :</u> Aurélie DZIERZYNSKI (Présidente), Colette BESANÇON, Nadia LAKHDER, Charles MONA, Alexandra CURIE, François LEBEAU, Georges WAECKEL. <u>Membres absents représentés :</u> Mme Zahia LAZAAL (pouvoir à Mme Nadia LAKHDER) <u>Membres absents excusés :</u> Mme Martine CHENUS-MARTHEY <u>Membres absents non excusés :</u> M. Daniel BOURQUIN Mme Biljana MARKOVIC
<u>VOTE : UNANIMITE</u> <u>POUR : 8</u> <u>CONTRE : 0</u> <u>ABSTENTION : 0</u>	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 22/05/2026 et de sa publication le 25/05/2026	

Le Centre Communal d'Action Sociale de Grand-Charmont, par délibération n°09/2025 du 11 mars 2025, a adhéré à l'Union Départementale des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale du Doubs (UDCCAS du Doubs), dont l'objet est d'être un moyen d'action politique, technique et pédagogique au service de l'action sociale communale et intercommunale.

En tant qu'adhérent, il convient de désigner un représentant du conseil d'administration pour siéger avec droit de vote à l'assemblée générale et, le cas échéant, au sein des instances dirigeantes (Conseil d'Administration et/ou Bureau) de l'UDCCAS du Doubs.

Madame la Présidente propose la désignation de Madame Colette BESANÇON.

Après avoir pris connaissance des statuts et buts de l'UDCCAS du Doubs et considérant l'intérêt pour le C.C.A.S de Grand-Charmont,

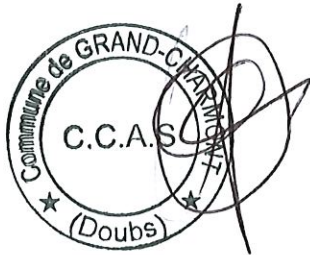
Les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- **De confirmer l'adhésion du C.C.A.S de Grand-Charmont aux principes, valeurs et orientations de l'UDCCAS du Doubs**

- De désigner Madame Colette BESANÇON, administrateur, comme représentant du C.C.A.S de Grand-Charmont pour siéger dans les instances de l'UDCCAS du Doubs et de lui donner pouvoir pour y voter au nom du C.C.A.S à l'assemblée générale de l'UDCCAS du Doubs en qualité de titulaire.

La Présidente du CCAS,
Aurélie DZIERZYNSKI.

Le secrétaire de séance,
Paul GAUTHIER.



A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.